

Emmanuel Thiébot

Le scandale oublié de la Troisième République

*Le Grand Orient de France
et l'affaire des fiches*

EKHO

Maquette de couverture : Delphine Dupuy
Mise en pages : Nord Compo

*Cet ouvrage a initialement paru pour partie sous le titre Scandale
au Grand Orient, © Larousse, 2008*

© Dunod, 2021

Ekho est une marque de Dunod Éditeur,
11, rue Paul Bert, 92240 Malakoff

ISBN 978-2-10-081521-0

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

LES PRINCIPAUX PERSONNAGES

Les hommes politiques

Pierre Waldeck-Rousseau

Homme politique républicain, proche de Gambetta, il dénonce en 1882 les ingérences abusives de la politique dans les administrations. Avocat réputé à Paris pour son éloquence châtiée, servie d'une grande prestance physique, il est appelé à former un cabinet dit de « défense républicaine », alors que la République semble menacée à la suite de la crise boulangiste et l'affaire Dreyfus.

Émile Combes

Cet ancien docteur en théologie choisit d'embrasser la carrière politique, en se faisant élire maire puis sénateur. Son ardente « défense républicaine et laïque » le désigne tout naturellement à succéder à Waldeck-Rousseau pour instaurer la loi de séparation des Églises et de l'État. Qualifié de personnage « abject » par ses adversaires, il demeure à la postérité sous le sobriquet de « petit père Combes ».

Camille Pelletan

Radical militant et franc-maçon, cet érudit anticlérical, souvent présenté de manière hirsute et débraillée, choque

les habitudes de la vieille marine française monarchiste qu'il veut réformer de fond en comble lorsque Combes le nomme ministre de la Marine. S'il se refuse à ficher ses officiers comme André, sa volonté de républicaniser la Marine n'en demeure pas moins intacte.

Henri Brisson

Ce jacobin, doctrinaire convaincu et austère, est considéré comme l'œil et le bras de la maçonnerie dans le radicalisme. Il contribue à la nomination de Combes et comme président de la Chambre dirige les séances houleuses lors du scandale de l'affaire.

Le ministère de la Guerre

Louis André

Nommé par Waldeck-Rousseau au ministère de la Guerre en remplacement du général de Galliffet, le général André, qui joua un rôle important dans la rénovation de l'artillerie française, a terni cette image par son fanatisme républicain. En voulant épurer l'armée des éléments hostiles à la République par un système de fiches qui repose sur la délation, cet homme autoritaire au visage ingrat provoque sa perte.

Henri Mollin

Le capitaine Henri Mollin, gendre d'Anatole France, franc-maçon de la loge « L'Avenir » à Paris, empreint d'esprit républicain, est la véritable cheville ouvrière, au sein du ministère de la Guerre du bon fonctionnement du système des fiches.

Alexandre Percin

Polytechnicien qui s'est distingué lors de la guerre franco-prussienne de 1870-71, il entre ensuite à l'état-major de l'artillerie puis professeur à Saint-Cyr. Il est colonel et inspecteur des manufactures d'armes, lorsqu'André, en le nommant général de brigade, fait de lui son chef de cabinet au ministère de la Guerre. Cet officier intelligent et vigoureux, rédigeant bien et avec facilité, est apprécié des francs-maçons qui, comme d'autres républicains, le considèrent comme le successeur probable d'André.

Les francs-maçons

Narcisse-Amédée Vadecard

D'origine modeste, ce franc-maçon gravit les échelons pour devenir le secrétaire général du Grand Orient de France, l'obédience maçonnique la plus influente dans le monde politique d'alors. Il est le maillon indispensable entre les loges et le ministère de la Guerre pour constituer le fichier d'André des bons ou mauvais officiers.

Louis Lafferre

Député radical, il est président du Conseil de l'Ordre du GODF lorsque l'affaire éclate au grand jour. Il ne cesse alors de défendre et justifier le système des fiches comme nécessaire à la défense de la République.

Frédéric Desmons

Cet ancien pasteur, élu député puis sénateur radical du Gard, donne son accord, en tant que président du Conseil de l'Ordre du Grand Orient de France, pour permettre à André de faire appel à un frère sûr et discret dans chaque

loge pour rédiger les fiches sur les officiers en garnison dans sa ville.

Jean-Baptiste Bidegain

Secrétaire général adjoint du GODF, au côté de Vadecard, il a pour mission de recevoir et classer les fiches reçues de toutes les loges de France, jusqu'à sa trahison.

Opposition nationaliste

Abbé de Bessonies

Gabriel de Bessonies, vicaire de Notre-Dame des Victoires à Paris, est un redoutable pamphlétaire qui écrit sous le pseudonyme de Gabriel Soulacroix dans la revue antimaçonnique, *La franc-maçonnerie démasquée*. Il est l'artisan de la rencontre entre Bidegain et le député nationaliste Guyot de Villeneuve pour faire du scandale des fiches une affaire politique.

Jean Guyot de Villeneuve

Ancien capitaine antidreyfusard, il démissionne de l'armée pour se consacrer à la vie politique en se faisant élire député nationaliste en 1902. Avec ses amis, qu'il toise de son mètre quatre-vingt-dix, il combat la politique anticléricale de Combes. La trahison de Bidegain est pour lui l'occasion de voir enfin choir ce gouvernement qu'il abhorre.

Gabriel Syveton

Co-fondateur et trésorier de la Ligue de la Patrie française, élu député nationaliste en 1902, il devient coutumier des incidents de séance tumultueux à la Chambre. Adversaire acharné du « combisme », il n'hésite pas à

s'associer à Guyot de Villeneuve pour faire éclater le scandale des fiches à la Chambre.

Léon Daudet

Le fils d'Alphonse Daudet se découvre rapidement un pamphlétaire d'une rare éloquence faite de familiarité et de causticité, qu'il met à profit dans les milieux nationalistes, comme la Ligue de la Patrie française. Sa plume acerbe, tout comme sa haine des juifs et des franc-maçons se déchaîneront, lors de l'affaire, dans plusieurs journaux.

Jules Lemaître

Écrivain et critique littéraire reconnu, il s'intéresse tardivement à la politique en devenant l'un des chefs de l'antidreyfusisme et du nationalisme. Il préside la Ligue de la Patrie française lors de l'affaire.

GALLIFFET À LA GUERRE : UN HOMME À POIGNE CHEZ LES RADICAUX

« Je mis mes tripes dans mon képi »

Rue saint-Dominique, un homme est assis seul devant son bureau et rédige une lettre. C'est le ministre de la Guerre, le général de Galliffet. Ce 29 mai 1900, le marquis Gaston de Galliffet est un homme usé, las des querelles politiques, fatigué de la froideur de ses collègues du Jockey club et épuisé physiquement par son éphémère passage au ministère de la Guerre. Sa nomination date seulement du 22 juin 1899. Mais à 71 ans, le général de Galliffet aspire à une retraite paisible avec sa maîtresse.

Gaston de Galliffet n'est pas un général de salon. Durant sa jeunesse, il a souvent défrayé les chroniques militaires bien-pensantes du Second Empire par sa fougue envers la gent féminine. Il se marie, malgré tout, en 1859, avec Florence-Georgina Laffitte, la petite-nièce du banquier Jacques Laffitte. Ce qui surprend chez ce couple, qui donne naissance à trois enfants, c'est le cocuage permanent de Galliffet dont il aime à plaisanter sans réserve. Il n'hésite pas, un an après son mariage, à appeler publiquement sa femme, « ma veuve ».

Mais c'est surtout l'héroïsme de cet officier de cavalerie sur les champs de bataille qui l'a rendu populaire auprès de la cour de Napoléon III. De l'Italie au Mexique en passant par la Crimée, sa réputation de soldat courageux bravant l'ennemi le précède. Lors de la campagne mexicaine de 1863, il reçoit une blessure épouvantable à laquelle il aurait dû succomber, comme il se plaît souvent à le raconter avec une crânerie pleine d'humour : « Nous étions bien lancés, un obus éclate, je suis renversé. On ne s'arrête pas pour si peu ; les camarades continuent à charger. Quand je revins à moi, mes boyaux sortaient. Et puis après ! À la chasse, quand un chien est étranglé par un sanglier, nous ne l'abandonnons pas, nous lui remettons les boyaux en place, nous rapprochons les chairs, nous recousons, et vogue la galère ! J'essayai d'abord si je pouvais me relever. Oui. Quand je fus à genoux, je mis mes tripes dans mon képi. Encore un effort, j'étais debout ; j'allai cahin-caha à l'ambulance et me voilà. »

Blessure qui fait naître à son sujet la légende du « ventre d'argent ». Au moment de lui recoudre les parois de l'abdomen, le médecin s'aperçoit qu'il manque un énorme morceau de peau. Pour pallier le greffage humain peu répandu à l'époque, une plaque de platine ou d'argent, selon les versions, est placée à cet endroit pour donner à la chair le temps de se refermer. Cette blessure a peine cicatrisée, il rapporte à l'Empereur, dans un état de maigre effrayant, se traînant péniblement sur ses béquilles, les drapeaux pris à l'ennemi et les clés de Mexico.

Il est admiré par ses pairs comme en témoigne ce portrait du colonel marquis de Broissia, lorsque Galliffet prend le commandement du 8^e Hussards à Clermont-Ferrand : « Il avait alors trente-six ans, une tournure élégante, des traits d'une extrême finesse, d'une distinction de grand seigneur, un regard perçant, éclatant d'audace et

d'énergie, un regard fait pour tout voir d'un seul coup et surtout pour commander. Malgré la grâce et l'élégance de sa tournure, il était d'une force physique étonnante ; son corps, bien que percé déjà par des balles, labouré par les éclats d'obus, n'avait besoin ni de repos ni de nourriture. Commander, aller au feu, voilà ce dont il ne pouvait se passer. C'était un ensemble admirable et je ne crois pas que même sous le Premier Empire, il y ait eu de silhouette militaire comparable à la sienne. »

Sa bravoure ne démérite pas lors de la bataille de Sedan. Le 1^{er} septembre 1870, de simple colonel, il devient le commandant de la place. Il est nommé général de brigade à la tête de l'armée du Rhin, en remplacement du général Margueritte tué la veille. Il répond à son général en chef qui lui demande s'il peut jeter ses soldats pour la quatrième fois sur les lignes prussiennes : « Tant que vous voudrez, mon général, tant qu'il y aura un cavalier et moi, nous chargerons. » Précipitant à nouveau ses escadrons dans la mêlée, il fait s'écrier au roi de Prusse, Guillaume : « Ah ! l'héroïque cavalerie ! » Ces élans de bravoure ne l'empêchent pas d'être fait prisonnier, après la capitulation de Sedan, et interné à Coblenz.

De retour de captivité, en mars 1871, il reçoit du président de la République Thiers le commandement d'une brigade de cavalerie à Paris. Lui, qui est devenu l'idole de la cavalerie et qui subjugué ses pairs comme étant l'un des plus fervents modèles de l'armée française, se fait une mauvaise renommée, dans les milieux d'extrême gauche, par la répression sanglante et cruelle qu'il mène contre les Communards en 1871. Commune qu'il qualifie de « grotesque Assemblée de Paris » et qu'il compare à une « bulle de savon qu'un simple souffle d'un gouvernement énergique aurait fait s'écrouler ». Il a fait passer par les armes bien des gens dont la culpabilité n'était pas le moins du monde démontrée.

Ce souvenir de la Commune réprimée dans le sang ne le quitte plus. Il est souvent caricaturé dans la presse, droit et hautain, cravache de cavalier à la main, un tas de cadavres gisant au pied d'un mur derrière lui, symbole de la répression sanglante du « mur des Fédérés ». Ses ennemis l'affublent du surnom de « Marquis Rouge ». Mais Galliffet dédaigne de répondre à toutes ces attaques sinon de dire inlassablement qu'il aime mieux « passer pour un grand meurtrier que pour un petit assassin ».

Malgré ces excès, il est promu général de division à Dijon, en 1879. Rallié à la République, il se lie d'amitié avec Léon Gambetta. En 1880, cette fidélité républicaine lui vaut d'être nommé gouverneur militaire de Paris et d'entrer au comité technique de la cavalerie dont il va bien vite prendre la présidence. De l'avis de ses pairs en ce domaine, il a fait accomplir de réels progrès à la cavalerie. Ses efforts étant de constituer une cavalerie très mobile, hardie et toujours entraînée.

En août 1885, il publie chez Calmann Lévy, *L'Armée de la Démocratie*. Ouvrage anonyme à l'époque, il faudra attendre 1909 pour en connaître les véritables auteurs en la personne d'Étienne Lamy et du général de Galliffet. Ce livre se fait l'avocat du service militaire de cinq ans en passe d'être remplacé par celui de trois ans et aborde bien sûr les thèmes liés à l'éducation militaire. Prenant exemple sur l'Allemagne dont il reconnaît les qualités, pour ne pas dire la suprématie, de sa hiérarchie militaire calquée sur la hiérarchie sociale des conscrits, il met en garde la France d'une trop forte tentation égalitaire qui, s'opposant à toute hiérarchie, met en péril son armée. Il condamne l'impréparation du citoyen français à son rôle de soldat en cas de guerre et son absence d'obéissance héroïque qui conduisent à l'antimilitarisme ambiant.

Son analyse de la réaction de l'opinion après la défaite de Sedan résume sa pensée sur les causes de cet antimilitarisme grandissant en France mais aussi dans de nombreux autres pays d'Europe : « La nation peut remporter le plus éclatant triomphe sans que nul des nationaux en tire un avantage direct, elle peut subir les plus humiliantes déchéances sans que nul des citoyens soit atteint profondément dans son intérêt. Ce qui blesse les intérêts de l'homme, c'est la guerre même. Elle l'enlève à ses affections, à ses travaux, à sa liberté ; la défaite les lui rend tout comme la victoire. Ce qui importe à l'égoïsme de l'individu, ce n'est plus l'issue de la guerre, mais sa brièveté. La plus honteuse paix lui vaut mieux que la lutte la plus glorieuse, car la bataille le menace de mort et la défaite ne le menace que de l'impôt. La guerre, dont l'atrocité grandit avec le progrès de la science, demande donc aux hommes leur vie sans leur offrir aucun des avantages qu'ils seraient disposés à acheter, sans leur donner aucune crainte pour la conservation des biens qu'ils seraient prêts à défendre. Voilà pourquoi la guerre n'est plus seulement détestée par les mères, mais par les peuples. »

« J'étais trop vieux, j'en conviens très volontiers »

Galliffet est à la retraite depuis quatre ans, lorsque le 12 juin 1899, le ministère Dupuy est renversé à la suite d'une interpellation à la Chambre sur les mesures de police prises la veille, à l'occasion du Grand Prix de Paris. En effet, le dimanche précédent, Émile Loubet, élu à la présidence de la République depuis février dans l'agitation de l'affaire Dreyfus, subit insultes et quolibets aux courses d'Auteuil et se fait agresser par un antidreyfusard, le baron Christiani, qui assène un coup de canne sur son haut-de-forme.

Loubet appelle Raymond Poincaré, qui avait donné des garanties à la cause dreyfusienne pour constituer le nouveau cabinet. N'ayant pu convaincre Jean Casimir-Périer d'accepter le portefeuille de la Guerre, Poincaré renonce le 16 juin. Loubet se tourne alors vers Waldeck-Rousseau qui forme, le lendemain, son cabinet, dit de « défense républicaine ». Casimir-Périer refusant encore d'être ministre de la Guerre, cette fonction est alors proposée à Galliffet.

Waldeck-Rousseau justifie son choix par le besoin d'avoir à ce ministère stratégique un « homme à poigne » et d'une carrière militaire irréprochable, afin de contrôler une armée plus que jamais en proie aux divisions consécutives à l'affaire Dreyfus. Galliffet accepte, considérant que l'institution militaire serait en péril le jour où on y laisserait entrer la politique. Or, les troubles récents l'inquiètent. C'est pour remettre les militaires à leur place qu'il accepte le ministère.

Pour l'extrême gauche, c'est le « bourreau de la Commune » qui entre au gouvernement. Tandis que les milieux conservateurs et nationalistes craignent que le nouveau ministre ne se solidarise pas suffisamment avec les officiers compromis lors de l'affaire Dreyfus. Les rumeurs courent les salons parisiens sur les raisons de sa nomination. L'une d'elles prétend qu'il aurait accepté ce ministère, à condition de faire passer Boulanger devant un Conseil de guerre et de le faire fusiller, s'il était condamné.

Si bien que la présentation de son gouvernement par le président du Conseil à la Chambre, le 26 juin 1899, s'accompagne d'un terrible hourvari. Galliffet, qui n'est jamais allé à la Chambre, est conduit à travers les couloirs par l'un de ses nouveaux collègues. Au moment où il pénètre dans l'hémicycle, le brouhaha s'amplifie. Les socialistes, debout, les poings tendus, vocifèrent à s'époumoner des

« Assassin ! Fusilleur ! Misérable ! Canaille ! À Cayenne ! ». Sans s'émouvoir, Galliffet s'avance vers le banc des ministres et les nargue d'un large sourire. La déclaration ministérielle de Waldeck-Rousseau, hachée d'interruptions, ne recueille que 25 voix de majorité, grâce au ralliement des modérés.

Malgré toutes ces attaques, Galliffet conserve l'appui de nombreux parlementaires qui savent qu'il est autant éloigné du cléricanisme que du nationalisme. Son franc-parler le trahit parfois, à moins qu'il ne s'agisse de provocation comme il en a l'habitude. Bien que considéré comme conservateur, il n'hésite pas à calomnier publiquement et avec mépris les généraux qui fréquentent le père Dulac, un jésuite renommé, ami d'Albert de Mun, réputé pour son élégance et sa finesse d'esprit. D'ailleurs, pour les républicains, l'armée serait devenue un fief, dont les généraux sont les vassaux et le père Dulac le suzerain.

Mais, s'il est certain que Galliffet joue un rôle prépondérant dans l'ombre des républicains opportunistes au premier rang desquels se situe Gambetta, c'est un mariage de raison qu'il a contracté avec la République. D'ailleurs, que penser de cette scène qui se déroule dans la salle de rédaction du *Journal des Débats*, dont Galliffet inspire le chroniqueur militaire, quand il ne lui dicte pas ses articles ? Le général Boulanger vient d'être élu député de la Seine, le 25 janvier 1889. Pressé de donner son opinion sur les risques du coup de force de Boulanger contre l'Élysée, il se plaît à répondre : « Moi, je n'aime pas les gens qui jouent mon rôle. » Derrière cette boutade, se révèle bien la figure hautaine de l'aristocrate marquis de Galliffet, prince des Martigues, arrière-petit-neveu du cardinal de Richelieu.

Peu lui importent toutes ces conjectures et interrogations à son égard, Galliffet est entré dans le cabinet pour y travailler sans se mêler d'affaires qui ne le concernent.

À peine nommé, il sévit contre quelques généraux dont l'un, suivant sa propre expression, « parlait bien mais parlait trop ». Trois des principaux membres du Conseil supérieur de la guerre, antidreyfusards zélés, sont mis à la retraite d'office, tandis que des officiers jugés trop félons à l'égard de la République sont déplacés.

Le 21 septembre 1899, il croit mettre fin à l'affaire Dreyfus et aux divisions qu'elle a entraînées au sein de l'armée, en écrivant cet ordre général, adressé à l'ensemble des militaires :

« L'incident est clos. Les juges militaires, entourés du respect de tous, se sont prononcés en toute indépendance. Nous nous sommes, sans arrière-pensée aucune, inclinés devant leur arrêt. Nous nous inclinons de même devant l'acte qu'un sentiment de profonde pitié a dicté à M. le président de la République. Il ne saurait plus être question de représailles, quelles qu'elles soient. Donc, je répète, l'incident est clos. Je vous demande et, s'il était nécessaire, je vous ordonnerais d'oublier ce passé pour ne songer qu'à l'avenir. Avec tous mes camarades, je crie de grand cœur : "Vive l'Armée !", celle qui n'appartient à aucun parti mais seulement à la France. »

C'est dans le plus grand secret que Galliffet fait autographier l'ordre, rédigé de sa main, en vingt-deux exemplaires, soit un pour chaque général en chef. Il veut qu'il arrive en même temps à tous les destinataires. Mais une indiscretion le fait connaître à Waldeck-Rousseau qui écrit aussitôt une lettre à son ministre : « Mon cher général, j'apprends que vous adressez un ordre à l'armée. Je ne peux m'y opposer, c'est votre droit. Mais j'espère que cet ordre ne sera, en aucun cas, communiqué à la presse. » Galliffet lui répond aussitôt qu'il

s'est assuré que ce document ne parvienne nullement aux oreilles de toute la France. Malheureusement pour lui, sa discrétion n'est pas partagée de tous et, le soir même, c'est dans les locaux du *Figaro* qu'il est déposé. Les jours suivants, en souvenir de ce malheureux épisode, Galliffet pose, en bonne place son cabinet, l'original de l'ordre, entouré d'un crêpe, deuil selon lui d'une bonne action.

« L'incident est clos », formule dont Joseph Caillaux écrira à juste titre, dans ses *Mémoires*, que Galliffet, « avait raison de l'écrire. Il avait tort de le penser. » En effet, les dissensions provoquées par l'affaire Dreyfus ne vont pas s'estomper à la seule lecture de cet ordre du jour. La crise est beaucoup plus profonde. Au-delà de la division politique née par l'accusation, à tort, du capitaine Dreyfus qui a engendré un climat de haine entre dreyfusards et antidreyfusards, c'est la République elle-même qui est fragilisée face aux tenants du retour de la monarchie ou de l'Empire. L'Affaire, comme elle est désormais tout simplement appelée, est à l'origine d'une crise politique et d'une crise de conscience nationale. Elle oppose ceux qui invoquent la recherche de la vérité et de la justice, ainsi que les droits de l'homme et la liberté individuelle contre l'arbitraire du pouvoir. Face à eux, figurent ceux qui placent avant tout l'honneur de l'armée et l'intérêt supérieur de la patrie. Galliffet a beau imposer « le silence dans les rangs » pour clore l'Affaire, peu d'officiers sont enclins à se plier à cette injonction.

Comme ministre, il supprime l'inspection générale, modifie les procédures de notation et d'avancement, jusque-là chassées du seul état-major. Il s'en explique dans le préambule qui précède ce décret du 26 septembre 1899. Les tableaux établis par les commissions, imposent, en principe dans la pratique, au gouvernement, des nominations sans en avoir le choix. Acte qu'il qualifie d'abandon

de ses pouvoirs pour le gouvernement qui n'est plus que l'exécuteur de cette commission composée d'officiers généraux non responsables devant le Parlement. Ce mode de fonctionnement est pour lui « le renversement de toutes les règles de la logique et de la sagesse ». Comme ministre de la Guerre, il se refuse à exercer ses fonctions dans un pareil état d'impuissance.

Après avoir été un court temps salué, avec naïveté, par les colonels et les généraux qui voient en lui l'homme providentiel qui va redonner à l'armée sa place primordiale, beaucoup déchantent dans les semaines qui suivent sa nomination. Connaissant sa poigne intransigeante et ses décisions souvent brutales, bien peu osent s'y frotter ni même élever la voix contre des prises de position ou des décisions qui leur semblent injustes. Comme l'écrit Jacques Haroué, « du sauveur espéré que Galliffet devait être, il fallut en rabattre ; ce n'était ni plus ni moins, qu'à un terrible adjudant que le Bloc confiait la surveillance des prétoriens. Ce dernier coup imposa décidément silence à la grande muette qui avait eu des velléités de bourdonnement et qui dut ravalier sa langue ». En écrivant ces lignes dans un livre au titre évocateur, *La détresse de l'Armée*, cet officier résume ses sentiments à l'égard d'une armée dont il vient de démissionner. Il y condamne la politisation de l'armée qui serait devenue inféodée aux francs-maçons qualifiés de « horde » et de « bandits ».

C'est donc dépaysé que le général de Galliffet se rend chaque semaine au Conseil des ministres, entouré de ces petites gens que sont ses collègues qu'il tourne en dérision dans les salons qu'il fréquente. Un soir en arrivant au Jockey Club à son heure ordinaire, nul ne lui adressant la parole, il s'avance vers les mécontents et leur lance un tonitruant : « Eh bien ? On me tourne le dos ? Pourquoi ? Je ne sens pas la merde ! Je ne sors pas du Conseil des

ministres ! » Seul le président du Conseil, Waldeck-Rousseau, qu'il connaît de longue date, semble échapper à ses critiques acerbes et hautaines.

Cette lointaine considération n'est pas en tout cas à interpréter comme une quelconque amitié. Et profitant d'une maladresse survenue à la Chambre, Galliffet prend la mouche. Le 25 mai, Waldeck-Rousseau condamne à la tribune de l'Assemblée nationale, « la félonie d'un officier », manipulé pourtant par les services de la Sûreté, qui avait fourni des renseignements à l'opposition pour relancer l'affaire. S'offusquant de ne pas avoir été mis au courant du dossier, faute de soutenir le président du Conseil, il le désavoue publiquement et quitte le palais Bourbon avec fracas. Le jour même, de retour dans son bureau, il griffonne quelques mots à l'attention de Waldeck-Rousseau : « Ne pouvant digérer les énormes couleuvres et les crapauds que vous me faites avaler en ce moment, je donne ma démission. » Il passe ensuite chez lui, rue Lord Byron, avant d'aller chez un de ses amis. Quatre jours durant, Loubet, les ministres, le préfet de police et ses officiers d'ordonnance le cherchent en vain.

Nul ne le verra reparaître au ministère, qu'il a quitté amer, non sans avoir au préalable suggéré le nom de son successeur. Cet incident lui a en réalité servi de prétexte pour se retirer définitivement de la vie publique, afin de prendre une vraie retraite. Comme il l'a écrit lui-même, quelques semaines plus tard, dans une lettre adressée à son ami Joseph Caillaux, le 30 juillet 1900 : « J'étais trop vieux, j'en conviens très volontiers. »

AFFERMIR LA RÉPUBLIQUE ET RÉPUBLICANISER L'ARMÉE

« La République à laquelle je porte un toast... »

L'armée est à cette époque un monde clos bien souvent éloigné des considérations politiques et sociales du pays, ayant ses propres règles et surtout vivant sur la tradition à laquelle elle est bien plus attachée qu'à un régime qu'elle se doit pourtant de servir. Quant au militaire, c'est un homme seul à la merci d'un perpétuel chassé-croisé qui le déplace dans toute la France d'une caserne à une autre quasi annuellement, l'empêchant ainsi d'entretenir de véritables réseaux de sociabilité hors d'une armée devenue sa seule famille. Comment cet « esprit militaire » va-t-il survivre à l'arrivée du régime républicain incarné à ses débuts par des conservateurs dont un maréchal d'Empire, Mac-Mahon ? L'armée va-t-elle relever le défi d'une lente mutation interne se pliant aux grandes lois militaires mises en place en 1872 et 1873 ou bien au contraire va-t-elle s'arc-bouter sur ses propres valeurs issues d'une longue tradition ?

La république dite « opportuniste » de Jules Grévy, Léon Gambetta et Jules Ferry, est rendue possible après

le vote de la Constitution de 1875. Vote qui fait suite au régime de l'« Ordre moral » de Mac-Mahon, permettant aux républicains de succéder aux conservateurs. Il serait plus juste d'écrire d'ailleurs les frères Gambetta et Ferry, en référence au qualificatif que se donnent les francs-maçons entre eux, toutes obédiences confondues. En effet, ces deux éminentes figures de la Troisième République naissante appartiennent, comme de nombreux autres républicains influents, à la franc-maçonnerie.

Malgré tout, cette république nouvelle réserve encore à l'armée son rôle essentiel dans la tâche de relèvement national. Pour ces hommes, comme pour beaucoup de francs-maçons de l'époque, la formation militaire demeure inséparable de l'œuvre éducative entreprise par l'instruction publique. Lorsqu'il compose son gouvernement éphémère, de novembre 1881 à janvier 1882, Gambetta nomme le frère Paul Bert ministre de l'Instruction publique. Or c'est bien Paul Bert qui, voulant faire de l'école l'antichambre de la caserne, crée une commission d'éducation militaire dans son ministère qui compte parmi ses membres le frère Félix Faure mais aussi Henri Martin et Paul Déroulède.

Ces derniers viennent justement de fonder la Ligue des Patriotes, d'inspiration républicaine, jacobine et gambettiste. C'est cette commission qui se charge de mettre en application, sur le terrain, les « bataillons scolaires », chers à Paul Bert, créés en juillet 1882. Au sein de ces bataillons, les élèves, en principe dotés d'un uniforme, s'exercent, une fois par semaine, à la marche, au tir et au maniement des armes tout en apprenant des chants qui exaltent les gloires militaires françaises d'antan. Dans ce même ordre d'idées, il est intéressant de constater les conversions étonnantes à cet enrôlement militaire de la jeunesse. C'est le cas du frère Jean Macé, fondateur de la Ligue de l'Enseignement, antimilitariste notoire qui

pourtant, en 1885, préface un *Manuel de tir à l'usage des écoles primaires, des lycées et des bataillons civiques*, et n'hésite pas en 1894 à lancer un appel à la formation des jeunes entre la fin de la scolarité et le service militaire. Après tout, la devise de la Ligue de l'Enseignement n'est-elle pas, jusqu'en 1895 : « Pour la patrie, par le livre et par l'épée » ?

Parallèlement, malgré la défaite de 1871 et la signature du traité de Francfort, les Français accordent toujours une grande confiance à leur armée et chaque défilé du 14 juillet, jour de la fête nationale instaurée depuis seulement 1879, organisé dans les villes où sont stationnées d'importantes garnisons militaires, fait l'objet d'une grande ferveur populaire. L'armée de conscription, effective à partir de 1889, est pour beaucoup dans ce sentiment d'appropriation des Français de leur armée. Elle fait désormais partie de la vie familiale avec un mari, un fils ou un frère qui est enrégimenté. Pour autant, est-elle devenue, pour reprendre une expression en vogue, « la grande patronne qui nous baptise tous Français » ? Dans les faits, rien n'est moins sûr, car la première loi de trois ans, celle de 1889, prévoit la réduction du temps passé sous les drapeaux à deux voire un an pour diverses catégories : soutien de familles, licenciés de l'Université, ouvriers d'art, séminaristes. L'arrêt de cette réduction est réclamé par les anticléricaux pour les séminaristes. Plus globalement, cette réduction, qui concerne environ un tiers de chaque classe, est vécue comme une injustice par ceux qui font les trois ans. Ce qui, forcément, accroît le clivage des milieux ouvriers rarement exemptés, d'une bourgeoisie ressentie comme bénéficiant encore de privilèges.

Cependant, le prestige social de l'officier croît. Qu'il soit issu des milieux les plus aisés ou des plus modestes.

Avoir un fils officier ou une fille mariée à l'un d'eux est la consécration de la réussite familiale. Ce prestige fait donc revenir dans la carrière militaire les membres des grandes familles qui s'en étaient éloignés sous le Second Empire.

En revanche, des règlements rigoureux pèsent toujours sur les militaires qui semblent consacrer définitivement leur isolement de la société. Ainsi, à partir de juillet 1872, les militaires en activité ne peuvent voter. Par la loi organique du 30 novembre 1875, ils ne peuvent se faire élire ni député, ni sénateur, à partir du 9 décembre 1895. Le qualificatif de « grande muette » donnée à l'armée prend alors tout son sens, le militaire devenant inapte aux affaires de la cité dont il est exclu. Son point de vue comme son opinion ne peuvent s'exprimer qu'en vase clos, d'où cette permanente hantise républicaine de césarisme portée à l'égard de l'armée.

Compte tenu de cette place nouvelle que prend l'armée parmi les Français mais aussi de la menace qu'elle peut représenter en cas de crise de régime face à une république encore instable, il est aisé de comprendre les raisons pour lesquelles elle est étroitement surveillée par les plus républicains des citoyens qui craignent une alliance nouvelle du « sabre » et du « goupillon ». En effet, pour la grande majorité des francs-maçons, soutenir l'armée n'est pas être militariste. Tout comme être anticlérical n'est pas vouloir interdire aux religions d'exister mais simplement empêcher qu'elles interfèrent dans le domaine public. Cette distinction, relative à l'armée, est clairement exprimée par le frère Frédéric Desmons, ancien Grand Maître du Grand Orient de France, lors d'un banquet au siège de l'obédience, rue Cadet, le 23 septembre 1899 : « La République à laquelle je porte un toast en votre nom à tous, c'est d'abord une République antimilitariste,

une République dans laquelle on aimera et on estimera sans doute l'armée, mais à deux conditions, à savoir : que l'armée sera nationale et qu'elle sera destinée à défendre le droit et la justice antimilitariste. »

Il est vrai qu'entre-temps, à deux reprises, l'armée a pu décevoir la franc-maçonnerie. Lors de la crise boulangiste et avec l'affaire Dreyfus. Deux événements qui vont confirmer dans leur opinion les tenants d'une épuration de l'armée des officiers jugés hostiles à la République et à ses idéaux. Mais ces deux événements n'auraient pas suffi à eux seuls à ostraciser une majorité des officiers de cette armée perçue désormais avec moins d'admiration que dans la décennie qui a suivi pourtant une importante défaite militaire. C'est qu'après la défaite de 1870, loin de se démocratiser parmi ses cadres, comme beaucoup de républicains l'espéraient, l'armée est devenue l'ultime refuge des grandes familles nobiliaires ou de la haute bourgeoisie du Second Empire.

Le pas est vite franchi pour reprocher aux cadres de l'armée leur conservatisme, en associant le plus souvent leur vocation militaire à leur vocation religieuse, qui se transforme sur le terrain par des sobriquets ou expressions censés les discréditer : « armée de jésuitière », « état-major de jésuitière », « caserne au service du couvent », « complot des frocards et des brutes galonnées ».

L'armée serait donc noyauté par les ennemis de la République. Compte tenu du rôle qui incombe à l'armée dans cette République naissante, il devient urgent pour les francs-maçons et les libres-penseurs d'en assurer une saine et efficace épuration de ses éléments les plus conservateurs. Pourtant, en 1898, sur les quarante officiers que compte l'état-major général, seuls dix d'entre eux sont d'anciens élèves des jésuites. Ce qui est en fait dénoncé, ce n'est pas tant l'influence réelle ou supposée des jésuites

sur l'armée, mais le système de caste qui existe au sein du corps des officiers qui, par ricochet, a instauré un principe immuable de cooptation interne pour la promotion des officiers, qui échappe pratiquement aux pouvoirs publics. Les promotions demeurent en effet l'apanage quasi exclusif de la « commission de classement », formée selon les armes des commandants de corps d'armée ou des inspecteurs généraux. Or, dans une armée dont les cadres sont en grande majorité issus des milieux conservateurs, souvent antirépublicains, il est facile de comprendre le danger que peut représenter ce système de cooptation, puisque seront systématiquement écartés des tableaux d'avancement les éléments les plus républicains. L'idée d'un « complot clérical » au sein de l'armée va dès lors croître chez les républicains de gauche.

Le clivage est d'autant plus fort que l'armée est devenue l'ultime refuge des vieilles familles aristocratiques exclues progressivement par les républicains du corps préfectoral, de la diplomatie, de la haute administration, de la magistrature, voire de la politique. Partout l'épuration a sévi. Seule, à la fin du XIX^e siècle, l'armée semble avoir échappé à cette « républicanisation ». Il paraît donc naturel, voire vital, pour ces grandes familles, garantes d'une certaine tradition, de s'engouffrer dans la carrière militaire. Cette arrivée massive a ainsi fait basculer, en une vingtaine d'années à peine, les cadres de l'armée d'une représentation des couches de la société, dans une élite issue des milieux les plus conservateurs. Le noyautage et l'esprit de conquête planifié par des prétendus « cléricaux-réactionnaires » sont pourtant bien loin de la préoccupation de ces nouveaux cadres, soucieux de trouver dans l'armée une rente pour conserver et entretenir leurs biens immobiliers et mobiliers. Mais aussi pour permettre à des noms illustres, dont les autres carrières

leur sont désormais fermées, de conserver un rôle comme jadis le firent leurs aïeux pour la « France éternelle ». La particule, qui avait fait la renommée d'une famille et ouvert de nombreuses portes va, sous les gouvernements radicaux Waldeck-Rousseau et Combes, devenir un bagage encombrant, synonyme d'arrêt à toute promotion sociale dont l'armée n'est pas exempte.

Et si justement cette armée pouvait devenir le moyen de sauvegarde d'une République « opportuniste » face à une République « radicale » ? Et si cette armée pouvait être un vecteur essentiel de revanche des milieux conservateurs, monarchistes ou bonapartistes, contre la République ? Après tout, n'est-ce pas l'armée qui a écrasé les forces révolutionnaires en 1848 et évité la guerre civile en 1871 ? N'est-ce pas l'armée qui en 1851 a vaincu la République ? Forte de ces exemples passés, l'opinion conservatrice faute d'avoir réellement noyauté l'armée va tenter de l'utiliser à ses propres fins. Ce sont en effet les courants nationalistes naissants de cette fin de siècle qui vont tenter de récupérer l'armée. Paul Déroulède, lors de la crise boulangiste de 1886-1889, en est un parfait exemple. D'autant que la coalition formée autour du « brave général » Boulanger, comme le louent les chansonniers, compte autant de fervents nationalistes que de radicaux comme Henri Rochefort qui fustigent une République trop modérée à leur goût sur les questions sociales et rêvent d'un pouvoir autoritaire jacobin. S'y rallient aussi des bonapartistes qui veulent rétablir l'Empire ou des monarchistes en attente d'une nouvelle Restauration. Si le « général Revanche » n'est pas allé au bout des aspirations de chacun des membres du comité formé, en mars 1887, autour de sa personne, le boulangisme a bien été une menace pour la République parlementaire. Et si l'armée ne semble pas

l'avoir soutenu dans son ensemble, le risque a été trop important pour qu'à une autre occasion elle franchisse le pas d'un coup d'État.

La crise boulangiste a d'ailleurs divisé les franc-maçons dont une minorité, parmi laquelle un membre du Conseil de l'Ordre du Grand Orient de France, le frère Georges Laguerre, s'est rallié au « syndicat des mécontents ». Le président du Conseil de l'Ordre, le frère Desmons, a d'ailleurs lui aussi eu une attitude ambiguë en donnant implicitement sa caution au général. Soutien qui suscite le trouble au sein des loges, majoritairement hostiles au boulangisme et qui n'hésitent pas à dénoncer publiquement le bonapartisme et le césarisme du comité boulangiste. Les trois principales obédiences maçonniques adoptent une attitude commune de combat anti-boulangiste à l'issue d'une réunion au cirque d'Hiver, le 3 juin 1888.

Si bien que lors de la victoire de Boulanger, aux élections législatives de janvier 1889, face au candidat, franc-maçon, Édouard Jacques, président du Conseil général de la Seine, seul un atelier, « La République démocratique », dirigé par le vénérable Laguerre, demeure fidèle au général. Le nouveau ministre de l'Intérieur, le frère Ernest Constans, ancien conseiller de l'Ordre du Grand Orient de France, lance aussitôt des poursuites contre la Ligue des Patriotes et les responsables boulangistes, provoquant la fuite de Boulanger en Belgique. De leur côté, les députés et sénateurs maçons qui avaient fait partie des comités boulangistes sont déférés devant la justice maçonnique, instance propre à l'Ordre chargée de régler les entorses au règlement et à la Constitution de l'obéissance. Pour la première fois dans l'histoire de la franc-maçonnerie, des exclusions et des suspensions sont alors prononcées pour raisons politiques. Outre la